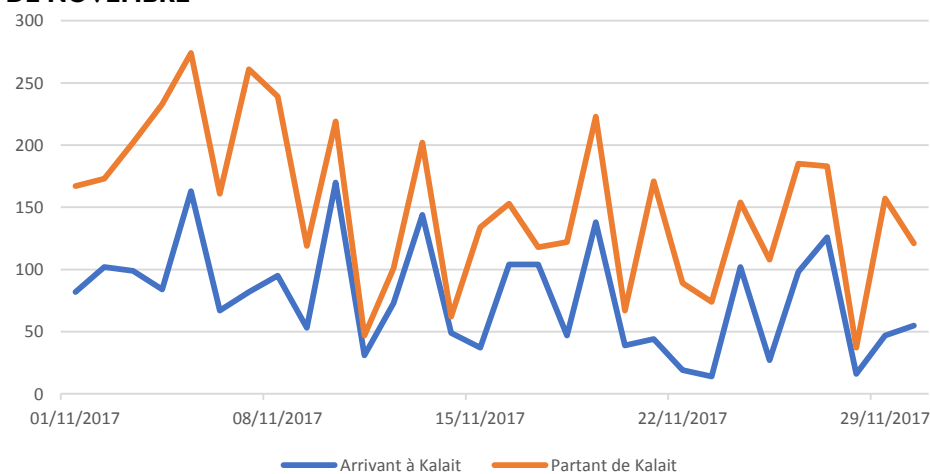


L'OIM travaille avec les autorités nationales, locales et des partenaires locaux, afin de mieux comprendre les mouvements migratoires à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le suivi des flux de population (FMP) est une activité qui permet de quantifier et de qualifier les flux, les profils des migrants, les tendances et les routes migratoires sur un point d'entrée, de transit ou de sortie donné. Au Tchad, un point de suivi a été installé depuis mars 2017 dans la ville de Kalait et observe les mouvements des voyageurs en transit. Cette infographie est un résumé des données collectées sur ce point de suivi pour le mois de **Novembre 2017**.

Au cours de ce mois, la moyenne journalière des individus a baissée de 23% par rapport au mois de Septembre. Le nombre d'enfants de moins de 5 ans observé au cours de ce mois a augmenté de 2 point pourcent par rapport au mois d'Octobre. Une faible augmentation des véhicules provenant d'Abeche (54% en Octobre contre 53% en Novembre) a été notée, constituant la principale ville de provenance et de destination de la plupart des individus observés.

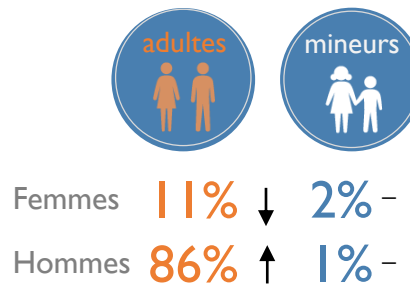
Les Tchadiens constituent la principale nationalité observée au point de suivi des flux de Kalait. Quelques individus de nationalités Soudanaise et Camerounaise ont été également observés.

EVOLUTION DES FLUX D'INDIVIDUS OBSERVES AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE

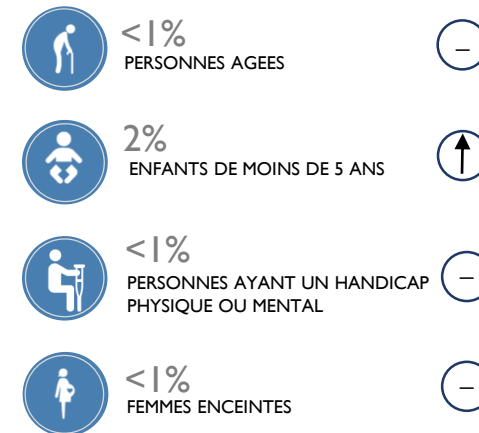


PROFIL DES PERSONNES OBSERVÉES AU POINT DE SUIVI DES FLUX

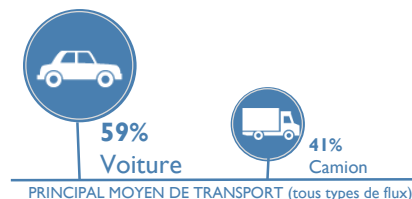
152 MOYENNE / JOUR
INDIVIDUS OBSERVÉS -23 %



Variations calculées par rapport aux données du mois précédent
↑ Augmentation ↓ Baisse - Constant

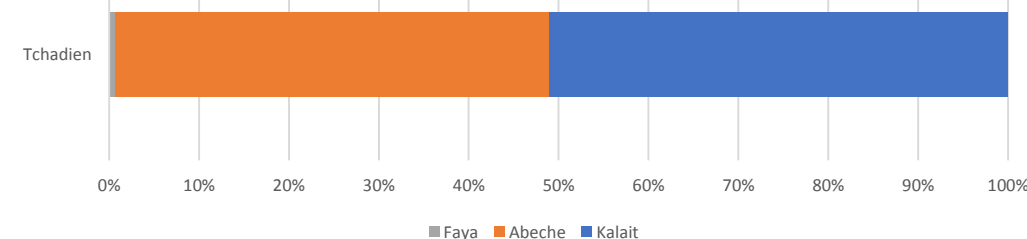


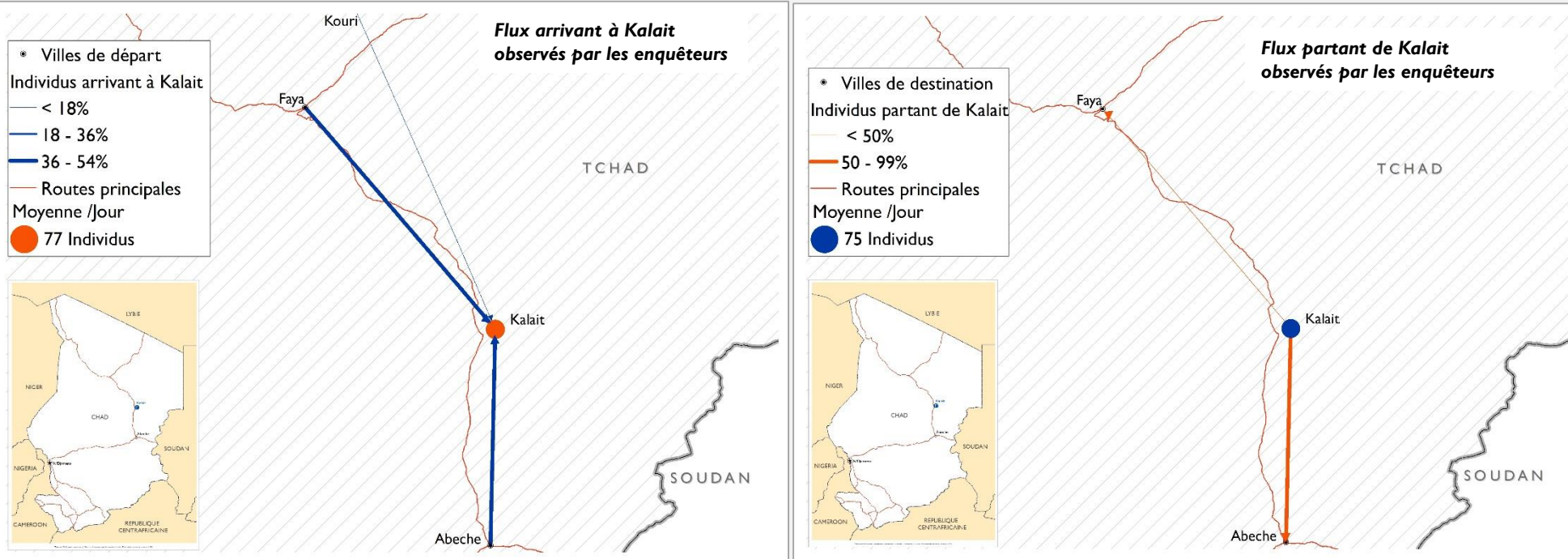
Provenance Des Véhicules	%	Variation
ABECHE	54	+ 1 pp
FAYA	45	+13 pp
KOURI	1	- 11 pp



pp: point de pourcentage

VILLES DE DESTINATION DES PRINCIPALES NATIONALITES OBSERVEES





Source : ESRI. Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

METHODOLOGIE Le suivi des flux de population (FMP) est un travail d'enquêtes qui vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail au niveau local pour identifier des points de transit stratégiques. Les enquêteurs collectent les données auprès des informateurs clés présents sur le point de suivi des flux: il peut s'agir du personnel des gares routières, de fonctionnaires de police ou de douane, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base mêlé à des observations directes permet de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. A Kalait, le point de suivi des flux a été choisi après consultation avec les acteurs nationaux impliqués dans la gestion des migrations au Tchad, en fonction de sa localisation et des caractéristiques propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte de données se fait de manière quotidienne sur des plages horaires où les flux sont les plus importants.

LIMITES Les données utilisées dans le cadre de cette analyse, sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux existant à Kalait. La couverture spatiale et temporelle de ces enquêtes est partielle dans la mesure où les activités de suivi de flux ne peuvent prétendre capter la totalité des flux traversant la zone. De même, bien que la collecte se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants, elle reste partielle à l'échelle de la journée. Les données sur les vulnérabilités sont basées sur des observations directes des enquêteurs et ne doivent être comprises qu'à titre indicatif. Toutes les données incluses dans ce rapport sont basées sur des estimations. L'OIM ne présente aucune garantie, ne formule aucune observation quant au caractère opportun, à la pertinence, l'exactitude, la fiabilité, la qualité ou l'exhaustivité des données figurant dans ce rapport.